

Révd M. Marcoux, curé de Champlain, dirigeait comme de coutume ses pèlerins : il y avait 10 prêtres avec lui.

Le pèlerinage de *Joliette* fut remarquable à tout égard. Il comptait 1430 pèlerins dirigés par le Rd Père Beaudry, supérieur des RR. PP. Viateurs, auquel s'étaient joints 40 prêtres et 40 Frères de St-Viateur et ecclésiastiques du diocèse de Montréal. Ces nombreux pèlerins accomplirent les exercices du pèlerinage avec la plus grande piété. Aussi la Bonne Ste Anne les récompensa-t-elle par des grâces signalées. Joseph Dalpé, de St-Mélanie, (comté de Joliette), âgé de 9 ans, infirme de naissance 4 ans, incapable de marcher pendant un an et forcé de tenir le lit continuellement, marchant avec des béquilles depuis 3 ans, a été aujourd'hui complètement guéri. C'est son 3e pèlerinage. Le Docteur avait plusieurs fois déclaré son infirmité incurable.

Un jeune homme de 17 ans, Méderic Hétu, de la Valtrie, infirme depuis 3 ans, incapable de marcher sans béquilles, obtient aussi sa guérison.

Les deux infirmes laissent leurs béquilles en *ex-voto* à Ste-Anne. .

Une femme ayant les membres en partie paralysés par suite d'un rhumatisme inflammatoire, souffrant d'une maladie de cœur, est guérie et laisse sa canne au sanctuaire. L'émoi fut général quand ces grâces merveilleuses furent constatées ; ce n'étaient que larmes et sanglots autour de la statue de Ste Anne. On chanta un *Magnificat* d'actions de grâces !

Le pèlerinage du *Cap St-Ignace* dirigé par le Rd M. Sirois, curé du Cap, arriva à midi. Il comptait 500 pèlerins. C'était un pèlerinage de reconnaissance à la Bonne Ste Anne. La paroisse du Cap, éprouvée quelque temps par la picote, l'hiver dernier, doit à Ste Anne de n'avoir point eu à souffrir davantage du fléau. Après un pèlerinage promis à Ste Anne, l'épidémie resta concentrée dans le même canton et s'éteignit peu à peu.